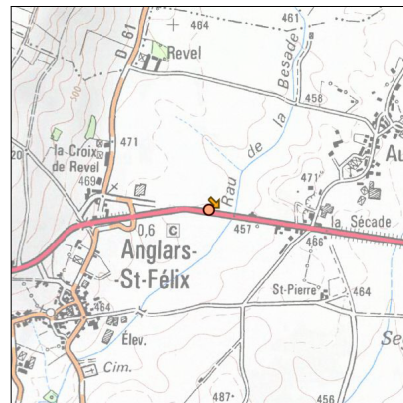
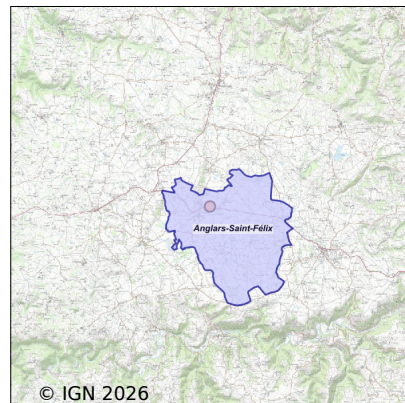


# Système d'assainissement 2024

## ANGLARS ST FELIX (La Croix Revel)



### Station : ANGLARS ST FELIX (La Croix Revel)

Code Sandre	0512008V003
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE D'ANGLARS SAINT FELIX
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	décembre 2007
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	20 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	1 Kg/j
Charge nominale DCO	2,7 Kg/j
Charge nominale MES	1,6 Kg/j
Débit nominal temps sec	3 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Filtres à sables
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	638 332, 6 370 029 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Ruisseau de la Besade

## Observations SDDE

### Systeme de collecte

Evaluation reseau : à améliorer

Reseau : réputé de type séparatif.

Le reseau draine apparemment beaucoup d'eaux claires parasites (météoriques et de nappe). Il est possible que des grilles pluviales soient branchées sur le reseau d'assainissement. Ces eaux claires parasites ont tendance à curer le reseau.

Il est envisageable de curer le reseau d'assainissement suite à la pollution aux hydrocarbures.

Il existe à ce jour une douzaine d'entreprises qui sont raccordées au reseau d'assainissement.

Propositions sur le systeme de collecte.

La recherche et la mise à jour des plans du reseau d'assainissement sont à prévoir. La gestion des eaux pluviales peut être étudiée en même temps. Le zonage d'assainissement est à vérifier.

Il serait opportun de réaliser un diagnostic reseau (passage de caméra, utilisation de colorant) pour repérer les entrées d'eaux claires parasites et de contrôler l'étanchéité des branchements pour chacun des raccordés. Il est important de vérifier la présence de déversoir d'orage et leur fonctionnement. Existe-t-il des équipements de prétraitement pour les entreprises raccordées au reseau d'assainissement ? Les toitures doivent être déconnectées du reseau d'assainissement.

La caractérisation, la nature de l'effluent (DBO5, DCO, MES, NTK ...) sortie des raccordés sont essentielles ainsi que la détermination du volume rejeté dans le reseau d'assainissement collectif par les entreprises.

La construction d'un programme travaux chiffré est nécessaire.

Le type de procédé d'épuration actuellement en service dans la zone artisanale ne tolère guère les eaux claires parasites. Avec le temps, ce principe de traitement peut voir son filtre à sable se colmater.

### Station d'épuration

Evaluation step : à améliorer

Entretien des ouvrages en régie : le passage régulier de l'employé communal pour l'entretien et l'exploitation de la station est indispensable

Surcharge hydraulique : Le volume entrant sur la station a été estimé au moment de la visite, par empotement, à 29,4 m<sup>3</sup>/j, soit une charge hydraulique de 196 EH, à raison de 150 L/j/EH, correspond à 326% de la capacité hydraulique nominale de la station. C'était une mesure ponctuelle. Il conviendrait de réitérer l'opération pour avoir une vision plus fine de la situation actuelle.

Charge organique : elle a été mesurée au moment de la visite, à hauteur de 8 EH, soit 13% de la capacité organique de la station, cela témoigne de la forte dilution des effluents avec les eaux claires parasites. Cette charge est donnée à titre indicatif, un bilan 24 h est à prévoir.

Rendement : sur la DBO5 (75%) ; DCO (55%) ; MES (82,8%). Valeurs ponctuelles données à titre indicatif. Le rendement pour la DCO est légèrement en-dessous de la réglementation.

Afin d'obtenir des mesures plus précises et significatives, il convient de réaliser un bilan 24h sur la station.

Qualité du rejet : les résultats obtenus, sortie station, sur les différents paramètres carbonés et les MES sont satisfaisants. La valeur NTK est élevée et peut traduire du manque d'oxygène dans la file de traitement (colmatage du filtre à sable).

L'effluent sortie station est très dilué.

Les seuils réglementaires en vigueur ne sont pas dépassés.

Conclusion : Les ECP peuvent ramener à long terme des particules de sable, de gravier de nature pouvant colmater le filtre à sable. De plus, la pollution aux hydrocarbures contribue à avoir un effluent entrée de station peu ou difficilement biodégradable.

Proposition :

Entretien régulier du site : nettoyage des équipements, enlever le refus de dégrillage au moins une fois par semaine.

Effectuer régulièrement l'alternance des casiers au moins une fois par semaine.

Hydrocurage du poste une fois par an au minimum.

Curage des tuyaux d'alimentation et des drains fond de filtre rapidement.  
 Hydrocurage du décolloïdeur 1 à 2 fois par an.  
 Pompage des boues de la fosse et de la chasse.  
 Effectuer le désherbage dans la station

## Sous produits

Evaluation filière boues : Bon

Les boues sont stockées dans la fosse. En 2024, 12 m<sup>3</sup> de boues liquides ont été extraits par l'entreprise ARRAZAT et envoyées pour traitement sur la Commune de St SULPICE. En effet, la station a subi une pollution aux hydrocarbures de la part de l'entreprise MIRABEL qui est présente dans la zone artisanale. La cuve de vidange qui récupère les huiles moteur des balayeuses est branchée sur le réseau d'assainissement, ce qui est très préjudiciable.

## Données chiffrées

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	1,5 m <sup>3</sup> /j	50 %			1,5 m <sup>3</sup> /j	
DBO <sub>5</sub>	0,1 Kg/j	5 %	33 mg/l	80 %	0 Kg/j	6,7 mg/l
DCO	0,1 Kg/j	4 %	73 mg/l	91 %	0 Kg/j	6,7 mg/l
MES	0,1 Kg/j		33 mg/l	80 %	0 Kg/j	6,7 mg/l
NGL	0,1 Kg/j		80 mg/l	0 %	0,1 Kg/j	80 mg/l
NTK	0 Kg/j		26,7 mg/l	75 %	0 Kg/j	6,7 mg/l
PT	0 Kg/j		6,7 mg/l	0 %	0 Kg/j	6,7 mg/l

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0512008V003>